

Objectif Oman

Juillet - Août 2018



Faits saillants

- *Fiscalité* : les autorités fiscales clarifient le périmètre de la withholding tax concernant les services
- *Publication de l'Article IV du FMI consacré à Oman* : appel à de profondes réformes structurelles
- *Duqm* : Oman pourrait solliciter la Banque mondiale pour garantir une prochaine levée de fonds
- *Aéronautique* : Salam Air commande à Airbus six A320neo
- *Eau* : entrée en service de la plus importante unité de dessalement du pays (Barka IV) gérée par Suez

CLIMAT DES AFFAIRES

Fiscalité : clarifications sur le périmètre de la withholding tax concernant les services

Les autorités fiscales omanaises ont confirmé cet été que la « *withholding tax* », l'impôt au taux de 10 % sur certains revenus réalisés dans le Sultanat par des entreprises non-résidentes, s'appliquait également aux services rendus par des fournisseurs étrangers, quel que soit le lieu de prestation. Cette décision, attendue depuis plusieurs mois par les cabinets comptables et les entreprises concernées, aligne la position d'Oman sur la plupart des juridictions ayant adopté une *withholding tax*, alors que les autorités avaient initialement envisagé d'exonérer de taxe les services effectués au sein du Sultanat par les entreprises non-résidentes. Originellement limité aux revenus issus des redevances (« *royalties* »), de la R&D, des services de gestion et des droits d'exploitation de logiciels, le périmètre de la *withholding tax* a été élargi en février 2017 aux dividendes, aux intérêts de la dette et, donc, aux services. A ce titre, l'extension de la *withholding tax* faisait partie des nouvelles mesures fiscales devant permettre de réduire la dépendance du Sultanat aux revenus pétroliers et gaziers (75 % des recettes budgétaires en 2017), aux côtés de l'augmentation de l'impôt sur les sociétés (de 12 % à 15 %) et de la création d'une « *flat tax* » sur les bénéfices de moins de 30 000 OMR (précédemment exonérés). A ce jour, la *withholding tax*, qui ne devrait avoir qu'un impact marginal sur les recettes, demeure un élément de complexité, sinon d'incompréhension, pour les entreprises étrangères, en particulier celles issues de pays ayant signé des conventions fiscales de non-double imposition.

Logistique : Oman progresse de 5 places dans le Logistics Performance Index de la Banque mondiale

Le dernier *Logistics Performance Index* de la Banque mondiale, qui mesure la facilité à transporter des biens au sein d'un pays donné, a classé Oman au 43^{ème} rang sur 160 pays, contre 48^{ème} précédemment. Au sein du Golfe, le Sultanat figure en 3^{ème} position derrière les Emirats arabes unis (11^{ème}) et le Qatar (30^{ème}), mais devant l'Arabie Saoudite (55^{ème}), le Bahreïn (59^{ème}) et le Koweït (63^{ème}). Le Sultanat a pour ambition de figurer dans le top 30 de ce classement d'ici 2020 (et dans le top 10 d'ici 2040). A cette fin, les autorités entendent porter la contribution du secteur logistique à 9,8 % du PIB en 2020 (contre 4,9 % en 2016). La logistique, déjà retenue parmi les priorités du programme national d'accélération de la diversification *Tanfeedh*, figure au cœur de la stratégie sectorielle du pays (*Sultanate of Oman Logistics Strategy 2040*). Le Sultanat d'Oman est parallèlement passé de la 31^{ème} à la 18^{ème} place entre 2016 et 2017 du *Liner Shipping Indicator*, variable de la CNUCED mesurant le degré de connexion d'un pays aux réseaux maritimes globaux. Oman se classe en 2^{ème} position des pays du Golfe derrière les Emirats (12^{ème}) et devant l'Arabie Saoudite (21^{ème}). Ces bons résultats attestent des efforts du Sultanat pour rehausser la compétitivité de ses

ports, en particulier vis-à-vis des ports émiriens. Alors qu'au niveau régional une surcapacité portuaire est attendue d'ici quelques années, les pays du Golfe ayant tous misé sur le secteur logistique, au plan national, le manque de complémentarité entre les trois principaux ports omanais (Sohar, Salalah, Duqm) pourrait néanmoins nuire à leur bon développement et peser *in fine* sur les ambitions du pays.

INFORMATIONS MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES

Le FMI encourage le Sultanat à engager de nouvelles réformes structurelles à moyen-terme ...

Le FMI a publié début juillet le rapport rédigé par ses services au titre de la consultation annuelle sur la situation économique du Sultanat d'Oman (« article IV »). A cette occasion, les services du Fonds ont salué la baisse des dépenses budgétaires en 2017 et l'engagement des autorités à accroître les recettes hors hydrocarbures (24,6 % des revenus en 2017) via notamment l'introduction de droits d'accises, attendus fin 2018, et d'une TVA prévue pour 2019. Toutefois, le FMI s'inquiète d'un nouveau creusement du déficit public à moyen-terme (-7 % du PIB à horizon 2023 dans le scénario de base), dû à la hausse des intérêts de la dette dans un contexte de reflux des prix du pétrole attendu par le FMI à moyen terme. Afin de stabiliser la dette publique, passée de 4,9 % du PIB en 2014 à près de 50 %, le FMI recommande la mise en œuvre progressive de nouvelles mesures budgétaires : réforme de fond de la masse salariale publique (cf *infra*), fin des subventions énergétiques, amélioration de l'efficacité des investissements, introduction d'un impôt foncier et d'un impôt sur le revenu. Ces réformes, couplées aux mesures de consolidation déjà engagées, pourrait toutefois peser sur la croissance potentielle, dans la mesure où les dépenses publiques restent le principal moteur de l'activité. Face au risque de plafonnement de la croissance hors hydrocarbures (4 % au mieux à compter de 2020), le FMI appelle ainsi à mettre en œuvre rapidement les réformes structurelles susceptibles de soutenir l'activité : flexibilisation du marché du travail, rehaussement des compétences de la population active, hausse des dépenses en R&D et amélioration de l'environnement des affaires. Point positif, à court-terme, après une légère récession en 2017 (-0,3 %), le FMI s'attend à une reprise de l'activité en 2018 (2,1 %) avant un net rebond en 2019 (5,7 %), favorisé par l'exploitation du champ gazier de Khazzan et la reprise de la production pétrolière suite à la fin attendue des quotas OPEP+.

Prévisions de croissance FMI	2017e	2018p	2019p	2020p
Croissance réelle	-0,3 %	+2,1 %	+5,7 %	+2,9 %
Croissance hors hydrocarbures	+2 %	+3 %	+3,5 %	+4 %
Croissance hydrocarbures	-2,8 %	+1 %	+8,2 %	+1,7 %

Source : FMI (Article IV)

... et appelle les autorités à réduire la masse salariale publique (25 % du Budget) - Article IV

A l'occasion de sa consultation annuelle (« article IV »), le FMI a présenté aux autorités un rapport spécifique identifiant de possibles leviers d'action pour endiguer la trajectoire haussière de la masse salariale publique, considérée comme peu soutenable à moyen terme au regard des prévisions de déficit budgétaire. Estimée à près du quart du budget actuel du Sultanat, la masse salariale a crû de près de +40 % depuis 2012, l'embauche dans le secteur public ayant servi de variable d'ajustement aux tensions sociales résultant, entre autres, d'un chômage élevé. Caractérisés à la fois par des effectifs élevés et une rémunération excessive (liée aux nombreuses indemnités représentant 50 % du total), en particulier en comparaison du secteur privé, les services rendus par la fonction publique omanaise n'en sont pas moins jugés insuffisants du point de vue qualitatif au regard des standards internationaux. Fort de ce constat, le FMI appelle à poursuivre la baisse des embauches (mouvement déjà initié en 2017), simplifier les modalités de traitement salarial en intégrant par ailleurs des critères de performance, et mettre un terme aux hausses salariales automatiques de +3 % par an (sur décret royal). Pour le FMI, de telles décisions permettraient de résoudre les distorsions du marché du travail, issues des différences salariales très marquées entre le secteur public et le secteur privé (sans mentionner plus avant les conditions de travail nettement plus favorables dans la fonction publique), qui tendent à décourager les Omanais à rejoindre le privé. Le FMI recommande en outre aux autorités de se concentrer en priorité sur le secteur de l'éducation (qui absorbe à lui seul 40 % de la masse salariale) en réduisant l'absentéisme et en améliorant la qualité du service rendu, de manière à renforcer en parallèle les compétences des Omanais en vue de leur entrée sur le marché du travail.

Oman pourrait solliciter la Banque mondiale pour garantir une levée de fonds de 1,2 Md USD

Selon des informations recueillies par *Bloomberg*, les autorités omanaises auraient mandaté la banque d'affaires britannique *Standard Chartered* pour assister le *Debt Management Office* -organisme créé en août 2017 pour améliorer la gestion de la dette- dans le cadre d'une levée de fonds de 1,2 Md USD destinée à financer le développement de la zone économique spéciale de Duqm. D'une maturité longue, comprise entre 15 et 20 ans, les fonds levés, sous forme de prêts ou d'obligations, pourraient bénéficier de la garantie de la Banque mondiale, à travers sa filiale MIGA (*Multilateral Investment Guarantee Agency*) en charge de couvrir, dans le cadre de grands projets de développement économique, les investisseurs étrangers contre les risques politiques (inconvertibilité monétaire, expropriation, non-respect des contrats...). Confronté aux difficultés financières liées à la faiblesse relative des prix du baril de pétrole, les autorités sont contraintes de se tourner vers l'endettement externe pour financer les grands projets de développement, notamment d'infrastructures. La zone économique spéciale de Duqm constitue le projet le plus structurant pour le Sultanat d'Oman, qui ambitionne d'en faire une plateforme régionale pour l'exportation de minerais et de produits pétrochimiques. Les autorités s'emploient toutefois également à y développer d'autres secteurs d'activités, tels que la pêche, le tourisme ou, plus récemment, les « *smart cities* » ; un accord d'entente avec la Corée du Sud ayant été signé à cet égard en juillet, à l'occasion de la visite du Premier Ministre coréen.

Capital Intelligence réaffirme la note souveraine d'Oman à BBB mais assigne une perspective négative

L'agence de notation *Capital Intelligence*, spécialisée sur le Moyen-Orient, a maintenu à l'identique le 10 août la note souveraine du Sultanat d'Oman à BBB, soit toujours deux crans au-dessus de la catégorie spéculative. Toutefois, la perspective associée à la note souveraine a été revue à « négative », contre « stable » précédemment, ouvrant la voie à une possible dégradation de la note lors de la prochaine revue prévue au 1^{er} trimestre 2019. L'agence justifie sa décision par le maintien des déficits jumeaux omanais à des seuils élevés, attendus en 2018 à -7,5 % du PIB pour le déficit budgétaire et -7,4 % du PIB pour le déficit courant. Plus pessimiste que le FMI, l'agence s'attend à une hausse de la dette publique à 57,5 % du PIB d'ici 2020, contre 44,2 % du PIB à fin 2017. *Capital Intelligence* s'inquiète tout particulièrement, dans un contexte géopolitique incertain, des retards pris en matière de diversification des recettes publiques (issues à 75 % des hydrocarbures), l'introduction de la TVA ayant été reportée à 2019 alors que les nouveaux droits d'accises sur l'alcool, le tabac et les boissons sucrées sont attendus pour cette fin d'année. Or, la remontée des cours du baril et de la production pétrolière omanaise (cf *infra*) n'incitent guère les autorités à une rapide mise en œuvre de ces mesures jugées impopulaires, dans un contexte social tendu (17 % de chômage d'après l'Organisation Internationale du Travail dont 49 % chez les jeunes). La prochaine échéance importante pour le Sultanat est fixée au 16 novembre, date à laquelle *Moody's* pourrait dégrader la note souveraine du pays en catégorie spéculative, ce qui ne manquerait pas de rendre plus difficile l'accès du pays aux marchés internationaux.

	S&P	Moody's	Fitch	Capital Intelligence
Note souveraine	BB	Baa3	BBB-	BBB
Nombre de crans au-dessus (en-dessous) de la catégorie spéculative	-2	1	1	2
Perspective associée à la note	stable	négative	négative	négative
Prochaine revue	09/11/2018	16/11/2018	12/2018	T1 2019

INFORMATIONS SECTORIELLES

Aéronautique : Salam Air commande six A320neo à Airbus dont 5 en leasing

En marge du salon aéronautique de Farnborough organisé mi-juillet dernier, la compagnie omanaise à bas coût, *Salam Air*, a annoncé avoir passé à Airbus une commande de six appareils A320neo neufs, dont cinq via des loueurs d'une valeur catalogue supérieure à 650 M USD. L'appareil acheté directement devrait être livré début 2019. *Salam Air* a été créée il y a deux ans avec le soutien des autorités, désireuses d'introduire un nouvel acteur dans le paysage aérien omanais afin de favoriser davantage d'activités, en lien notamment avec le développement touristique. La compagnie est majoritairement détenue par l'agence de développement ASAAS (*Muscat National Development and Investment Company*), elle-même soutenue

par une dizaine de fonds d'investissement dont le fond souverain SGRF, la plupart des fonds de pension des ministères (police, forces spéciales, défense, Bureau royal...) et la société de gestion d'actifs de ces mêmes fonds, *Tanmia*, ainsi que par la Municipalité de Mascate et plusieurs investisseurs privés dont le groupe MHD (*Mohsin Haider Darwish*), qui détient 10 % du capital. *Salam Air*, qui a lancé ses premiers vols en janvier 2017, possède à ce jour 3 A320ceo (*current engine option*) en leasing, opérant 15 lignes depuis Mascate (Salalah, Sohar, Dubaï, Doha, Djeddah, Médine, Sialkot, Multan, Karachi, Katmandou, Shiraz, Khartoum, Dhaka, Tbilissi et Bakou). La spécialisation de la flotte en A320 répond à une stratégie de développement fondée sur des vols n'excédant pas 5 heures en direct depuis Mascate. Il s'agit aussi de gagner rapidement des parts de marché en captant un maximum de passagers suivant un modèle unifié (même type d'appareils, classe unique) et en réalisant des économies d'échelle suffisantes pour contrebalancer le niveau structurellement élevé des frais et charges fixes (salaires, location, carburant, taxes d'aéroport).

Banques : annonce d'un nouveau projet de fusion dans le secteur bancaire (NBO/Bank Dhofar)

Bank Dhofar et *National Bank Oman (NBO)*, respectivement 2^{ème} et 3^{ème} banques du Sultanat en termes d'actifs (11,1 Mds USD et 9 Mds USD), ont fait part fin juillet de leur intention de fusionner leurs activités. Cette annonce intervient seulement deux mois après le dévoilement d'un projet similaire entre *Oman Arab Bank* et *Al Izz Islamic Banking*, en vue de former la 5^{ème} banque du pays. En combinant leurs activités, *Bank Dhofar* et *NBO* espèrent non seulement dégager des économies de coût significatives mais également atteindre une part de marché suffisante (avec près de 25 % des actifs du marché local) pour prétendre concurrencer *Bank Muscat*, acteur dominant du secteur bancaire omanais avec 29 Mds USD d'actifs (soit près de 40 % du marché). Si la consolidation bancaire est *a priori* soutenue par les autorités, elle n'en reste pas moins dépendante de l'issue de négociations difficiles et complexes entre actionnaires et gestionnaires, en témoigne l'échec de la fusion *Bank Dhofar/Bank Sohar* en 2016. Au plan régional, le projet de fusion s'inscrit dans le mouvement de consolidation bancaire attendu par les analystes financiers suite à la formation l'année dernière de la *First Abu Dhabi Bank* (175 Mds USD d'actifs) dans un contexte macroéconomique dégradé. Depuis, deux autres projets structurants ont été annoncés : la combinaison entre *Ahli United Bank* (Bahreïn) et *Kuwait Finance House* (92 Mds USD d'actifs combinés) et la fusion des banques saoudiennes *SAAB* et *Alawwal* (77 Mds USD d'actifs combinés). La transaction *Bank Dhofar/NBO* (20,1 Mds USD d'actifs combinés) reste ainsi relativement petite en comparaison des standards régionaux, renvoyant à la question de l'étroitesse du marché et de la compétitivité des banques omanaises.

Eau : entrée en service de la plus importante usine de dessalement du pays, Barka IV, gérée par Suez

Le 12 juillet, l'usine de dessalement d'eau de mer de Barka IV est officiellement entrée en production au terme de 30 mois seulement de travaux. Gérée par le consortium *Barka Desalination Company*, formé par *Itochu Corporation* (Japon), *Engie*, *Suez* (France) et *Towell Engineering* (Oman), elle constitue à ce jour l'unité la plus importante du pays avec une capacité de production journalière de 281 000 m³ d'eau dessalée tout en offrant, par ses technologies, une consommation énergétique très inférieure aux autres centrales du pays. La conception et la construction ont été confiées à *Suez*, qui assurera également la conduite des opérations et la maintenance pour une durée de 20 ans. Barka IV représente un investissement global de 300 M USD. A noter que grâce à son *design* spécifique du prétraitement, l'usine a pu fournir de l'eau à *PAEW*, l'autorité publique de l'électricité et de l'eau, dès le mois de mars -en période de test- permettant ainsi de contenir le risque de pénuries en eau dans la région liées à la prolifération des algues en début d'année et à son impact négatif sur la capacité de production des usines existantes. L'achèvement des unités de Barka IV faisait partie des priorités d'OPWP rappelées dans son *7-year statement* (cf. *infra*) aux côtés de l'extension de Barka I, de la finalisation des opérations de l'unité de Ghubrah, Sohar III (pour 2018), Aseelah (pour 2021), Salalah III (pour 2020) et du lancement d'appels d'offre pour Khasab (d'ici fin 2018). Six nouvelles usines devraient en outre voir le jour d'ici à 2024, les appels d'offre étant attendus cette année pour Ghubrah III, Barka V et Wadi Dayqah pour une mise en service en 2022 ainsi que pour Masirah et deux autres centrales dans les régions Batinah Nord et Dhofar, qui devraient être opérationnelles d'ici 2023. OPWP a déjà pré-qualifié 8 consortiums pour Ghubrah III (300 000 m³ par jour), parmi lesquels *Engie* et *Suez*. Globalement, la demande en eau sur la période 2018-24 croîtrait en moyenne de +7 % par an.

Electricité : le 7-year statement 2018-24 d'OPWP entend donner plus de place aux énergies renouvelables

Oman Power and Water Procurement (OPWP), l'acheteur unique d'eau et d'électricité dans le Sultanat, a publié son *7-year statement*, document recensant pour la période 2018-2024 les besoins et les projets de développement du pays en termes de production d'eau et d'électricité. Au plan électrique, la demande devrait croître en moyenne de +6 % par an pour les deux principaux réseaux que sont le *Main Integrated System* (reliant Mascate et le nord du pays) et le *Dhofar Power System* (couvrant Salalah et sa région), un rythme moindre que l'évolution de la demande sur la période 2010-2017 (+7 % en moyenne). La capacité de production électrique passerait cependant de 8,4 GW à 13,2 GW en 2024 (+56 %) en tenant compte des évolutions attendues dans les réseaux de moindre capacité de Duqm (+20 % de demande par an dans l'hypothèse de réalisation des ambitieux projets en infrastructure sur le moyen-terme) et du Musandam. Aux grands projets de production d'électricité déjà en cours (Ibri, et Sohar III pour 2019 ; Manah pour 2020) s'ajouteront de nouveaux appels d'offre, prévus pour fin 2018, pour 4 centrales dont le contrat arrive à expiration ainsi que pour une centrale à charbon à Duqm, prévue pour 2025, dont la réalisation effective apparaît toutefois conditionnée à l'unification des réseaux électriques MIS et Duqm (prévue pour 2023), eu égard aux besoins actuels recensés dans la province. Le *7-year statement* confirme en outre la priorité accordée aux énergies renouvelables, en particulier aux projets de centrales photovoltaïques, dont celle d'Ibri (500 MW) pour laquelle les résultats aux appels d'offre pourraient être annoncés en fin d'année, et aux projets éoliens (mise en service notamment de la centrale d'Harweel de 50 MW prévue en 2020). Enfin, un projet de centrale de valorisation des déchets (50 MW) devrait être lancé fin 2018. A noter qu'OPWP a réitéré son intention de mettre en place un marché d'électricité au comptant (« *spot market* ») d'ici à 2020.

Hydrocarbures : vers une hausse continue de la production de pétrole ?

Le Ministre du Pétrole et du Gaz a confirmé la hausse de la production pétrolière du Sultanat en juillet à 975 500 barils par jour (b/j) contre 967 000 b/j en juillet 2017 (et 968 600 b/j sur les 6 premiers mois de 2018). Cette annonce intervient suite à la promesse faite par l'OPEP+ en juin dernier de relâcher les quotas pétroliers, en réponse notamment aux demandes américaines de stabilisation des cours du baril, dans un contexte de fortes contraintes pesant sur l'offre dans plusieurs pays (Venezuela, Iran, Libye). Le Sultanat s'était engagé en novembre 2016 à réduire sa production de pétrole brut de 45 000 b/j, fixant un objectif de 970 094 b/j contre environ 1 M b/j précédemment, résultant en une baisse de -3,4 % de la production entre 2016 et 2017. Une hausse continue de la production permettrait de réduire sensiblement le déficit public, attendu à -5 % du PIB cette année selon le FMI. Néanmoins, quelques doutes persistent quant à la capacité de *Petroleum Development Oman* à accroître sensiblement sa production à court terme, compte tenu des difficultés techniques propres à l'extraction de l'huile omanaise, connue pour sa faible qualité.

Solaire : 5 entreprises répondent à l'appel à intérêt pour la future centrale solaire de 100 MW de PDO

Petroleum Development Oman (PDO), qui a lancé en janvier dernier un appel à manifestation d'intérêt pour un projet de centrale photovoltaïque d'une capacité de 100 MW située à Amin (200 km au nord de Salalah) a reçu cinq dossiers. Les sociétés ayant répondu à l'appel de *PDO* sont *ACWA Power* (Arabie Saoudite), *EDF*, *Engie*, *Marubeni* (Japon) et le consortium formé entre *Masdar* (EAU) et *Total*. Le projet porte sur un contrat de type *BOOT (Build, Own, Operate and Transfer)* prévoyant la conception, la construction, le financement ainsi que la conduite des opérations et la maintenance de l'unité pour une durée de 23 ans. Le producteur et l'acheteur unique sera *PDO*.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique de Mascate.

Clause de non-responsabilité

Le Service Economique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les possibles erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique de Mascate

Rédigé par : Louis Mangenot, Gilles Bordes

Revu par : Gilles Bordes
Chef du Service Economique de Mascate

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/OM>